

# Licence professionnelle Génie civil et construction

## spécialité Projeteur structures

RNCP21215 · RNCP · Publiée

### L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 230                                               |
| Code(s) ROME            | F1104, F1106                                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

### Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Limoges

<http://www.unilim.fr>

### Résumé de la certification

#### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

#### ACTIVITÉS VISÉES

Le projeteur structures travaille en bureau d'étude, sous la responsabilité d'un ingénieur, et exerce les activités suivantes :

- - il conçoit des solutions techniques conformes aux règlements de calcul, tout en prenant en compte la méthodologie de réalisation propre à chaque projet ainsi que les règles de sécurité
- - il produit les plans d'exécution d'éléments de structure relatifs aux solutions techniques retenues
- - il gère et assure la diffusion des documents relatifs à un projet
- - il prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des travaux (matériaux, matériels, personnel)
- - il utilise l'outil informatique : logiciels de dessin et de conception assistés par ordinateur, tableur, armoires à plans, messagerie électronique

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le projeteur structures est capable :

- - d'apprécier la stabilité globale d'une structure et de proposer des solutions pour remédier à une instabilité probable, d'analyser les résultats d'un calcul automatisé dans le cas d'une structure simple, d'effectuer la vérification d'éléments simples de structure
- - de proposer des solutions techniques tenant compte à la fois des résultats de calcul, des contraintes techniques du projet, des méthodes de réalisation sur le chantier, des critères de coût et de la réglementation en vigueur
- - d'établir le programme d'exécution des travaux
- - de produire des plans d'exécution concernant des éléments de structures conformes à la réglementation en vigueur, de modifier ces mêmes plans d'exécution et diffuser l'information aux intervenants concernés
- - de classer, archiver les documents liés à un projet donné
- - d'utiliser les outils informatiques liés à son activité : logiciels de dessin et conception assistée par ordinateur, tableur, gestion électronique de documents (GED), messagerie électronique

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics en bureau d'études ou bureau des méthodes ou dans un cabinet d'ingénierie.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- projeteur structures
- projeteur en béton armé
- projeteur en construction métallique
- projeteur calculateur
- projeteur en DAO-CAO

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 540 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 7 703                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 61 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 2 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP<br>B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP                                                                                     |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

#### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24761

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://iut.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21215/>